

ANALYSE ECONOMIQUE ET HISTORIQUE DES SOCIETES CONTEMPORAINES

Option économique

Stéphane BECUWE

Sujet : « L'Europe sera monétaire ou ne sera pas » Que pensez-vous de cette affirmation ?

Le sujet proposé cette année soulevait une question d'actualité, s'il en est, avec un fort ancrage historique. Les candidats pouvaient mobiliser leurs connaissances historiques sur le sujet, l'idée étant de remonter à la fin de la seconde guerre mondiale, avec la mise en place des accords de Bretton Woods qui devaient réguler le Système Monétaire International (SMI) après une période particulièrement troublée. On pouvait également envisager quelques références moins récentes au passé avec l'Union latine pour l'Europe, la mise en place du dollar et plus largement du fédéralisme aux Etats-Unis. Les connaissances historiques sur le sujet ont été assez bien utilisées dans l'ensemble.

Visiblement les questions monétaires européennes ont été bien travaillées par les enseignants et les étudiants.

C'était également un sujet propice aux références théoriques de l'analyse économique. Un traitement satisfaisant de la question nécessitait de mobiliser les travaux de B. Balassa sur les différents niveaux de l'intégration économique et ceux de Mundell sur les zones monétaires optimales (ZMO), avec une mise en perspective des débats sur le fait de savoir si l'Union Européenne est effectivement une ZMO, évaluation fondée sur des critères de convergence réels entre pays alors que l'UE s'est construite sur des critères de convergence nominaux. Dans un grand nombre de copies, on a pu trouver des mots clés tels que zone monétaire optimale, zone de libre échange, union monétaire et marché commun. Plusieurs copies ont également mentionné la nécessité d'avoir une banque centrale (européenne) indépendante si l'on se réfère à la nouvelle école classique (Kindland & Prescott) et discuté l'opportunité de fixer deux objectifs à une banque centrale -faible inflation et croissance économique-, le poids de ces deux objectifs étant défini à partir de la règle établie par Taylor à l'image des interventions de la FED.

On peut regretter que tous ces éléments n'aient pas été systématiquement présents dans les copies. Lorsque la typologie de Balassa était présentée, la question de l'Union Européenne comme Zone Monétaire Optimale n'était pas traitée, l'inverse étant vrai aussi. Souvent, la présentation de ces éléments clés de l'analyse n'a pas été suffisamment détaillée ou l'argumentaire était développé de façon incorrecte. Pour Mundell, une union monétaire est une ZMO s'il existe une (parfaite) mobilité des facteurs de production (capital et/ou travail) pour amortir des chocs macro-économiques asymétriques entre les pays puisque ces derniers ont perdu une variable d'ajustement constituée par la monnaie. Si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, une devise supra-nationale ne peut se substituer aux monnaies nationales des pays appartenant au dispositif d'intégration monétaire. Les conditions énoncées par Mundell peuvent être considérées comme drastiques sachant que les pays européens ont une spécialisation intra-branche et que la mobilité du facteur travail est faible à l'intérieur de l'Union Européenne. De plus, une large part du commerce européen (2/3) est de nature intra-zone ce qui peut limiter la portée (négative ou positive) des chocs extérieurs sur l'activité économique en Europe. Malgré tout, les expériences récentes (crise des

subprimes aux Etats-Unis, flambée du prix du pétrole) ont pu montrer que l'Union Européenne était particulièrement sensible à des chocs extérieurs de grande envergure. Par ailleurs, des travaux plus récents que l'article fondateur de Mundell mettent en évidence qu'à l'intérieur d'une ZMO, il est nécessaire d'avoir des politiques budgétaires harmonisées permettant de faire jouer les stabilisateurs automatiques à l'échelle de la zone (en présence de chocs symétriques). Evidemment ceci implique une perte de souveraineté supplémentaire pour les Etats mais au profit d'une policy-mix beaucoup plus efficace. Envisager cette phase supplémentaire correspond à un renforcement de l'intégration économique et ouvre la voie à une Europe fédérale. Il pouvait s'en suivre une discussion sur la temporalité de l'intégration pour dépasser la typologie de Balassa. Plus précisément, un questionnement pouvait être fait sur la nécessité d'avoir une Europe économique avant une Europe politique (ou l'inverse). Quoiqu'il en soit les derniers mois écoulés montrent qu'en période de crise, des mécanismes de solidarité sont difficiles à mettre en œuvre, les pays les plus vertueux ne voulant pas (systématiquement) subventionner les nations les moins vertueuses.

On peut aussi regretter que des références récentes (A. Cotta, C. Saint-Etienne, J. Sapir, J-J. Rosa, M. Aglietta,...) n'aient pas été mobilisées de manière plus systématique, comme si, depuis plus d'un demi-siècle et l'article de l'American Economic Review dû à R. Mundell, rien n'avait été publié...

Il faut rappeler qu'il s'agit d'une épreuve d'analyse économique et historique. D'une part, les devoirs ne peuvent pas être uniquement descriptifs et, d'autre part, un minimum de dates s'imposait. Sur ce dernier point, si on peut admettre une erreur de un ou deux ans sur la date du Plan Barre, il est inadmissible d'écrire que la CECA date de 1950 ou 1956, que l'euro circule à partir du 1^{er} janvier 2000, de confondre l'Union Européenne des Paiements avec le serpent monétaire, le serpent monétaire avec le Système Monétaire Européen (SME), le SME avec le Traité de Maastricht... Le nombre de pays constituant la zone euro est parfois farfelu, il varie de 14 à 25.

Il y a souvent une nette corrélation entre les grosses erreurs de fond et les plus graves lacunes orthographiques et syntaxiques. Il ressort néanmoins une certaine amélioration du style.

Correcteurs : Stéphane BECUWE, Jean-Pierre BELIN, Alain COMBES, Claude-Danièle ECHAUDÉMAISON, Christian ELLEBOODE, Jean-Pierre HUIBAN, Claude MATHIEU, Stéphane RIOU, Thierry SAUVIN, Frédéric TEULON.